Règles de transition Master en journalisme et communication, orientation médias et communication digitale

2022-2023

Les étudiant-es qui commencent le master en septembre 2022 suivent le nouveau plan d'études intitulé « 2022 Maîtrise universitaire en journalisme et communication, orientation médias et communication digitale ».

1. Cette volée d'étudiant-es obtiendra un diplôme sur lequel figurera le nom actuel du Master, à savoir « journalisme et communication, orientation médias et communication digitale ».

Le changement de nom du master interviendra en septembre 2023 ; les étudiant-es qui commenceront le master en septembre 2023 suivront un plan d'études intitulé « Maîtrise universitaire en communication et cultures numériques ».

1. Cette volée d'étudiant-es et les suivantes obtiendront un diplôme sur lequel figurera le nouveau nom du Master, à savoir « communication et cultures numériques ».

Les étudiant-es en cours d'études au semestre de printemps 2022 restent sur leur plan d'études intitulé « Maîtrise universitaire en journalisme et communication, orientation médias et communication digitale » :

1. Si l'enseignement T410001 Pratique de la communication est réussi et les crédits qui lui sont attachés acquis, interdiction de suivre T410018 Pratique de la communication et recherche appliquée

Ces règles de transitions ont été approuvées par le Collège des professeurs de la Faculté en date du 24 mai 2022 et par le Conseil participatif de la Faculté en date du 30 juin 2022.